

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 novembre 1990

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LA BEAUCE

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, de plus en plus de Canadiens, dit-on, sont inquiets quant à leur avenir. Je veux leur dire que le meilleur remède pour s'assurer un bel avenir réside en chacun et chacune d'entre nous. Il faut avoir confiance en soi, en notre capacité de concevoir un monde meilleur. L'optimisme engendre les plus belles réalisations, monsieur le Président. À l'inverse, la peur, la crainte engendrent des malheurs. Chez nous, en Beauce, on a de multiples exemples qui démontrent qu'avec de l'espoir et de la confiance en soi, on peut vaincre toutes les difficultés.

Alors que la Beauce est éloignée des grands centres, loin des grands axes routiers, loin des aéroports et des ports de mer, on a malgré tout réussi à confondre plus d'un cynique en faisant de la Beauce l'une des régions les plus dynamiques au pays, et ce, parce qu'on a cru en notre potentiel et qu'on continue à croire qu'on peut s'améliorer.

Monsieur le Président, j'invite la population canadienne à ne pas se laisser influencer par les prophètes de malheur. C'est en ayant une vision positive de l'avenir que l'on crée un environnement sain autour de soi.

* * *

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, hier, les Ontariens ont écouté avec appréhension le discours du trône prononcé par le gouvernement néo-démocrate nouvellement élu en Ontario. Ils ont voulu voir si le premier ministre Rae tiendrait toutes les promesses électorales qu'il a faites. Le public n'a pas

oublié les annonces publicitaires négatives du NPD, remplies de fausses informations et qui se terminaient sur l'écran par un gros X.

Le moment est venu de passer aux explications, monsieur Rae. Pourquoi n'avez-vous pas tenu la promesse de financer 60 p. 100 des programmes d'enseignement primaire? Pourquoi n'avez-vous pas, comme promis, mis sur pied un programme visant à financer les hypothèques au taux de 10,5 p. 100? Pourquoi n'avez-vous pas donné suite à votre promesse de protéger les terres agricoles de l'Ontario contre tout développement débridé? Pourquoi n'avez-vous pas été fidèle à votre parole et établi un programme de gestion des décharges publiques et projeté de construire un dépotoir dans la vallée de la Rouge?

J'attribue la note zéro au gouvernement néo-démocrate de l'Ontario pour un discours du trône vide de sens et décevant.

* * *

LE PROJET DE LOI C-45

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, depuis quatre ans et demi, le gouvernement conservateur et le ministère du Travail montrent qu'ils ne se soucient guère de la santé et de la sécurité des employés du Parlement et ils ont fait preuve d'un certain mépris à l'égard du Parlement lui-même.

Au mois de juin 1986, le Parlement a adopté le projet de loi C-86, Loi sur les relations de travail au Parlement, aux termes duquel d'importantes dispositions du Code du travail du Canada s'appliquaient dorénavant aux employés de la colline parlementaire. La Partie de la Loi a été promulguée la même année. Toutefois, la partie II, Mesures de travail, et la partie III, Santé et sécurité au travail, n'ont jamais été promulguées.

Comme le gouvernement a refusé de donner suite aux désirs exprimés du Parlement, nos employés sur la colline, contrairement aux autres travailleurs des secteurs privé et public associés au gouvernement central, n'ont ni le droit de refuser d'accomplir des tâches pouvant être dangereuses pour leur santé, ni de demander qu'un inspecteur du gouvernement examine les nombreux problèmes de santé et de sécurité sur leurs lieux de travail, ni de réclamer que les comités de santé et de sécurité au travail surveillent leur environnement de travail.